

Pôle communication
Tél.: 24 65 42

Nouméa, le 14 mars 2019

COMMUNIQUÉ

BTP : un carnet de commandes publiques de 62 milliards de francs dès 2019

Soucieux de soutenir l'activité du BTP, et de préserver les emplois, le gouvernement a adopté des dispositifs incitatifs en faveur des investissements immobiliers privés : augmentation de la déductibilité des intérêts d'emprunt, réduction des droits d'enregistrement, baisse des frais de notaire, réorientation du prêt à taux zéro en faveur de la construction neuve sur le grand Nouméa. Il est ainsi attendu un regain d'activité du BTP.

Par ailleurs, en réponse aux préoccupations des acteurs du BTP, le gouvernement a présenté le calendrier de réalisation des investissements publics (dates d'appels d'offres et dates de mise en chantier). Il s'agit des chantiers qui seront lancés en 2019 par le gouvernement et ses établissements publics, par les bailleurs sociaux au titre de leur programme de construction de logements neufs, par les provinces et les communes. **Sur le seul périmètre gouvernement, bailleurs sociaux et province Sud, la commande publique s'élève à 62 milliards de francs pour 2019.**

Les acteurs du BTP se sont déclarés satisfaits d'avoir pu obtenir une parfaite lisibilité et rassurés du volume prévisible d'activité pour 2019.

Récapitulatif des investissements en francs

	Travaux en cours	Mises en chantier en 2019
Gouvernement	16 239 000 000	28 133 000 000
Province Sud	1 051 000 000	5 038 000 000
Bailleurs sociaux	22 370 000 000	28 520 000 000
Total	39 660 000 000	61 691 000 000

* *
*